



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

Direction Nationale de l'Épidémiologie

et la Lutte contre la Maladie

**PROGRAMME NATIONAL
DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME**



TERMES DE REFERENCE

**Recrutement d'un consultant pour mettre à jour
le Plan de Communication du Programme
National de Lutte contre le Paludisme.**



I. Contexte

Le paludisme reste un problème majeur de santé publique en Guinée, nécessitant une stratégie de communication pour sensibiliser la population, promouvoir des comportements préventifs et améliorer l'accès aux soins. Grâce à l'appui technique et financier des partenaires, le PNLP a développé plusieurs plans de communication pour encourager l'utilisation des services de santé dans la lutte contre le paludisme à travers des canaux et stratégies adaptées de communication. Entre 2014 et 2018, les activités de communication étaient marquées essentiellement par l'Information, l'éducation et la communication (IEC/CCC). Dans la 3ème génération du plan de communication élaboré en 2019, le PNLP a migré vers la communication pour le changement social et de comportement. Cette évolution du concept IEC/CCC vers la communication pour le changement social et de comportement (CCSC) a fortement contribué à l'amélioration du niveau de connaissance de la population sur les mesures de prévention et de prise en charge du paludisme dans les communautés et au niveau des formations sanitaires. Les interventions mises en œuvre ont essentiellement porté sur le plaidoyer, la mobilisation sociale, la mobilisation communautaire, la communication interpersonnelle et la communication masse media. Ces interventions ont permis d'améliorer l'utilisation des services. On peut citer entre autres, la proportion d'utilisation des MILDA de 19% (EDS 2012) à 60% (EIPAG 2021), de la proportion de femmes ayant bénéficié du TPI3+ de 11% (EDS 2012) à 50% (EDS 2018).

Pour améliorer les stratégies développées dans ce plan de communication, une enquête CAP a été réalisée en 2023 dans la zone d'intervention du projet Notre Santé. Les résultats de cette enquête ont permis de relever le niveau de connaissance, les attitudes et les pratiques de la population et d'identifier les barrières aux changements de comportements dans la lutte contre le paludisme.

Spécifiquement l'enquête a permis de mesurer auprès des ménages l'amélioration des comportements prioritaires sur :

- L'utilisation de moustiquaires,
- La recherche de traitement contre le paludisme,
- Le traitement préventif intermittent du paludisme pendant la grossesse et une gamme d'attitudes et de croyances qui peuvent influencer ces comportements.

Les analyses statistiques des données ont permis d'identifier les relations indépendantes d'attitudes et de croyances spécifiques avec chacun de ces comportements. Ces résultats éclairent donc les futures programmations CSC ciblant l'augmentation de la prévention du paludisme et la recherche de traitement.

Pour maximiser l'impact de ces résultats, le PNLP en collaboration avec CRS et grâce au financement du Fonds mondial trouve nécessaire de mettre à jour son plan de communication en s'appuyant sur ces données afin d'optimiser les interventions de sensibilisation et d'éducation pour l'adoption de comportements souhaités.

II. Objectif

L'objectif principal de cette mission est de mettre à jour le plan de communication sur le paludisme en utilisant les résultats de l'enquête CAP pour améliorer l'efficacité des messages et des stratégies de communication, et pour aligner les actions de communication avec les besoins et les perceptions identifiés dans l'enquête.

III. Objectifs Spécifiques

- Analyser la stratégie de communication existante pour identifier les points forts, et les faiblesses ;
- Étudier les évolutions récentes dans le domaine du paludisme, y compris les tendances épidémiologiques, les nouvelles recommandations de l'OMS, et les changements dans les comportements des populations.
- Déterminer les segments de population qui nécessitent une attention particulière, en se basant sur des données récentes et des analyses de besoins ;
- Proposer des améliorations et des ajustements à la stratégie de communication pour qu'elle soit plus efficace et adaptée aux besoins actuels ;
- Élaborer une version révisée de la stratégie de communication, incluant des objectifs clairs, des messages adaptés, des outils de communication, et un plan de mise en œuvre.

IV. Méthodologie

Le consultant devra suivre une approche structurée, incluant les étapes suivantes

- Analyse détaillée des résultats de l'enquête CAP pour identifier les principales conclusions relatives aux connaissances, attitudes et pratiques concernant le paludisme.
- Analyse des documents existants, y compris la stratégie de communication actuelle, les rapports de supervision et les études pertinentes.

- Collecte et analyse des données de l'enquête CAP 2023 en s'appuyant sur les attitudes, les pratiques et les comportements des populations ainsi que les recommandations de l'enquête CAP ;
- Organisation d'entretiens et de réunions avec les parties prenantes clés (PNLP, CRS, Notre Santé etc...)
- Présentation des résultats préliminaires et des recommandations lors d'ateliers pour obtenir des retours et ajuster la stratégie en conséquence.

V. Produits Attendus

Document détaillant l'analyse de la stratégie actuelle et les résultats de l'analyse contextuelle.

Proposition d'améliorations et d'ajustements pour la stratégie de communication.

Document finalisé incluant les objectifs mis à jour, des stratégies adaptées, les messages clés, les outils de communication, et le plan de mise en œuvre.

VI. Durée

La mission est prévue pour une durée d'un mois à compter de la date de signature du contrat.

Les principales étapes comprennent :

- Revue Documentaire et Analyse des Données : 1 semaine
- Consultations et Collecte des Avis : 1 semaine
- Élaboration des Recommandations : 1 semaine
- Rédaction et Validation de la Stratégie : 1 semaine

VII. Profil du Consultant

Le consultant doit répondre aux critères suivants :

- Expérience avérée dans la communication en santé publique, de préférence dans le domaine du paludisme.
- Compétence démontrée en analyse stratégique et en développement de plans de communication.
- Connaissance des contextes épidémiologiques et socio-culturels pertinents.
- Excellentes compétences en communication orale et écrite.
- Capacité à travailler de manière autonome et à respecter les délais.

VIII. Modalités de Soumission

Les candidats intéressés doivent soumettre leur proposition comprenant :

- Une lettre de motivation.
- Un CV détaillé.
- Une méthodologie proposée pour la mission (offre technique.)
- Une offre financière détaillée (tout inclus y compris les frais divers tels que la communication internet et téléphonique, frais de transport et indemnité de subsistance durant la mission)
- Copie du diplôme le plus élevé ;
- Copie du passeport ou de la pièce d'identité nationale.

Les soumissionnaires intéressés à concourir et répondant aux critères de participation sont priés de déposer leurs dossiers sous plis fermés au plus tard le **jeudi 17 octobre 2024** à la réception du bureau de CRS à l'adresse ci-dessous :

**Immeuble CRS, Nongo carrefour Ambiance, Commune de Lambanyi, Conakry-Guinée. B.P.
128 ; Tél bureau : +224-664 20 20 26/625 25 03 24/656 44 26 60**

NB : CRS se réserve le droit de rejeter les offres parvenues après la date de réception.

IX. Évaluation des offres et sélection du consultant

Le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) et Catholic Relief Service (CRS), Programme de Guinée procéderont à l'évaluation et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

Evaluation technique :

L'évaluation de l'offre technique notée sur 75 points, portera sur

Expérience

Expérience globale du Consultant de 3 à 5 ans ou plus	10 points
Expérience du Consultant dans la rédaction de Plan de communication	15 points
EXPERIENCE TOTALE	25 points

La compréhension des attentes et la méthodologie proposée par le Consultant	30 points
Mesures adoptées pour la prise en compte des données de l'enquête CAP dans la rédaction du plan de communication	15 points
Chronogramme détaillé	5 points
PROPOSITION TECHNIQUE TOTALE	50 points

Seules les offres ayant totalisé un minimum de 37 points sur 75 à l'issue de cette évaluation technique passeront à l'étape de l'évaluation financière.

Proposition financière

L'évaluation des offres financières est notée sur une échelle de 25 points.

Cette étape ne concerne que les offres ayant totalisé un minimum de 37 points à l'issue de l'évaluation technique. .

L'évaluation des offres financières exigibles passe par la vérification préalable des opérations arithmétiques.

La note 25 est attribuée à l'offre financière la moins disante. La notation des autres offres financières est obtenue au prorata selon la formule ci-après : (X et Y représentant respectivement l'offre financière la moins disante et l'offre financière dont la notation est à calculer) : **Note = (X/Y) *25**

Pour le classement final des offres, l'offre technique et financière sont chacune affectée respectivement d'un coefficient de **0.7** et **0.3**. La note finale obtenue est égale à la note de l'évaluation technique X 0.7 + la note de l'évaluation financière X 0.3

L'offre qui sera retenue sera celle qui aura la note la plus élevée après sommation des notes techniques et notes financières.

Conakry, le 03 octobre 2024

